



**Fasset, la porte d'entrée
de l'Outaouais!**

**Changement d'usage/
Certificat d'occupation**

Section 1 : Information général

- Nom du (des) requérant(s) : _____
- Êtes-vous propriétaires ? : Oui ou Non
- Adresse postale : _____ Code postal : _____
- Numéro de téléphone (maison/cellulaire) : _____
- Numéro de téléphone (Bureau) : _____
- Numéro de télécopieur : _____
- Adresse électronique : _____

Section 2 : Identification de l'emplacement

- Emplacement du projet si autre que l'adresse postale : _____
- Numéro de lot(s) : _____
- Numéro de matricule : _____
- Est-ce un terrain riverain d'un lac/cours d'eau ou d'un milieu humide ? Oui Non

Section 3 : Description du projet

- Usage actuel : _____
- Usage projeté : _____
- Nom projeté de l'établissement : _____
- Date d'ouverture du commerce : _____ Nombre d'employés : _____
- Prévoyez-vous l'installation d'un système d'alarme ? Oui Non
- Nombre de cases de stationnement : _____ Superficie de plancher : _____ m²
- Traitement des eaux usées : Égout ou Installation septique
- Approvisionnement en eau potable : Puits / Plan d'eau ou Aqueduc
- Heures d'ouverture : _____

La demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants :

- Une description des services et des produits offerts ainsi que des activités pouvant occasionner des nuisances;
- Un plan des espaces intérieurs du bâtiment démontrant : l'utilisation de chaque pièce, la superficie totale des planchers et la superficie utilisée à des fins autre que résidentielle;
- Un plan de l'extérieur montrant les espaces de stationnement et les espaces d'entreposage (à l'aide d'un certificat de localisation par exemple);
- Une copie du bail;

** Si des travaux de rénovation sont nécessaires, une demande de permis de rénovation doit être déposée. Il en est de même pour l'installation d'une enseigne.

Je soussigné(e) _____ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Signé à _____ ce _____

Signature : _____

NOTE : Le présent formulaire et les documents l'accompagnant constituent la demande de permis. Le dépôt de cette demande ne constitue pas une autorisation de procéder aux travaux demandés. L'employé assigné à l'émission des permis se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à l'évaluation de votre projet.

Veuillez nous transmettre votre demande de l'une des manières suivantes :

En personne : en vous présentant au bureau de l'inspecteur en bâtiment du 19, rue Gendron;

Par télécopieur : 819-423-5388;

Par courriel : batiment.fassett@mrcpapineau.com ;

Par la poste : 19, rue Gendron, Fassett (Québec) J0V 1H0

N'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme au **819-423-6943**.